

Le Guide de Bonnes Pratiques « établissements publics d'enseignement technique agricole – la qualité en formation »

■ Contexte de la politique Qualité de la DGER

Depuis 1993, la DGER impulse une politique qualité pour son appareil de formation à travers la publication de la **Charte Nationale d'Engagements** des centres de formation d'apprentis (CFA) et des centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA).

En 2009, elle a demandé à l'institut Eduter de réaliser une enquête auprès des financeurs de la formation continue et de l'apprentissage destinée à identifier leurs exigences en matière de « qualité » de la formation (Conseils Régionaux et les OPCA concernés). Cette étude a révélé un manque de reconnaissance des démarches qualité ou certification par les partenaires des centres de formation ainsi qu'une vigilance accrue des financeurs à la mise en place de politiques qualité en formation.

Dans ce contexte, elle a souhaité donner une impulsion plus forte aux démarches qualité dans les EPLEFPA en leur dotant d'un outil qualité qui facilite leur démarche vers une éventuelle certification.

Il s'agit du **Guide de Bonnes Pratiques « Établissements publics d'enseignement technique agricole – la qualité en formation »**. Il invite le plus grand nombre à formaliser ses pratiques. Il concerne chaque composante de l'EPLEFPA, en réaffirmant la politique qualité de l'enseignement agricole. Il vient en complément de la Charte Nationale d'Engagements des CFA et des CFPPA (certification AFAQ Service Confiance) et ne se substitue pas à un référentiel de certification ou de labellisation.

■ Objet du Guide

Ce guide vise à sensibiliser les établissements techniques de l'enseignement agricole sur l'intérêt d'une démarche de progrès tout en leur donnant les moyens opérationnels de définir leur politique qualité.

Il permet :

1. l'émergence d'une politique qualité dans les établissements qui ne sont pas encore entrés en démarche,
2. la poursuite vers la certification la mieux adaptée à leur contexte pour ceux qui sont déjà entrés dans une démarche,
3. une approche « qualité » de toutes les composantes de l'EPLEFPA et non plus limitée aux seuls CFA et CFPPA.

■ Contenu du Guide

Le guide est organisé au regard de thèmes choisis en fonction des exigences formulées par les partenaires et les prescripteurs de formation et illustrés par les exemples de pratiques recueillies. Cette construction permet une appropriation rapide et facile par les acteurs concernés par le développement de la politique qualité au sein de l'établissement.

Le document est structuré en quatre thèmes qui recouvrent la maîtrise du cœur de métier, la maîtrise de l'organisation et la maîtrise du pilotage :

1. une conception et une mise en œuvre de la formation,
2. une gestion des relations partenariales,
3. une gestion des ressources humaines et des compétences,
4. un pilotage des activités dans une logique d'amélioration continue.

■ Méthodologie du Guide

Pour orienter ses choix et pour accompagner l'élaboration du **Guide de Bonnes Pratiques en Formation**, la DGER s'est appuyée sur un comité de pilotage « qualité » instauré en 2010.

Ce comité a réuni des représentants des directeurs des différentes entités des EPLEFPA, des spécialistes de la qualité des établissements, des représentants des réseaux de CFA/CFPPA, des représentants des DRAAF, de l'Inspection de l'Enseignement Agricole et de la DGER.

L'équipe «Appui» d'AgroSup Dijon-Eduter Ingénierie a été chargée de la coordination des travaux avec l'AFNOR, qui a apporté son appui méthodologique.

La méthodologie retenue pour l'élaboration du guide a privilégié **une démarche ascendante** dont les actions et les projets ne sont ni des « recettes » ni des modèles à appliquer tels quels, mais rendent compte de la façon dont les EPLEFPA peuvent construire ou orienter leurs actions pour s'insérer dans une démarche qualité structurée.

■ Modalités d'accompagnement des établissements

Action d'accompagnement

Un accompagnement sur site : dans le cadre du système national d'appui (SNA) , il est mis en œuvre des cycles d'appui de 4 journées.

- L'EPLFPA souhaitant bénéficier d'un accompagnement sollicite l'équipe Appui d'Eduter Ingénierie, qui transmet la demande à la DGER pour validation.
- Un binôme d'intervenants d'Eduter Ingénierie réalise 4 journées d'intervention non consécutives (dont 1 journée prise en charge par l'établissement et 3 journées prises en charge par le SNA).
- Le coût des éventuelles journées complémentaires ainsi que les frais de déplacement des intervenants relèvent de l'établissement.

■ Acteurs du Guide

Ont contribué aux travaux d'élaboration du Guide :

- des représentants des directeurs des différentes entités des EPLEFPA,
- des référents qualité des établissements,
- des référents des CdR des établissements,
- des animateurs des réseaux de CFA/CFPPA,
- des représentants des DRAAF-SRFD,
- des représentants du MAAF-DGER,
- des représentants de l'Inspection de l'Enseignement Agricole,
- des représentants du SNA (Système National d'Appui),
- des représentants AFNOR,
- des établissements contributeurs.

■ Modalité de consultation du Guide

Le Guide de Bonnes Pratiques dans sa version définitive fait partie de la collection AFNOR et est fourni sous la forme d'un fichier sécurisé permettant un accès en lecture seule.

Pour le consulter, vous êtes invité à prendre contact auprès de **Katell Collet-Thireau**, membre de l'équipe Appui AgroSup Dijon-Eduter.

CONTACTS

Pour organiser au mieux l'accompagnement de votre établissement à la prise en main de ce guide ou pour des informations complémentaires : Équipe Appui d'AgroSup Dijon-Eduter

Collet-Thireau, Katell

Mail : katell.collet-thireau@educagri.fr
Tél : 02 99 60 73 23

Roquelle, Emeline

Mail : emeline.roquelle@educagri.fr
Tél : 03 80 77 26 22

Petitjean, Sylvie

Mail : sylvie.petitjean@educagri.fr
Tél : 03 80 77 23 20

Sellars, Ann

Mail : ann.sellars@educagri.fr
Tél : 05 62 19 32 72

